**COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE MUNICIPALE « MEMOIRE DES CENTRES »**

**LUNDI 13 MAI 2024**

L’objet de la réunion était de présenter au public le résultat du travail du groupe de volontaires qui a travaillé sur ce thème. Une cinquantaine d’habitants a participé à cette réunion publique municipale.

Olivier PRACHE, élu en charge de piloter le projet, a tout d’abord rappelé les raisons de ce travail de mémoire : constat d’un besoin de faire apparaître l’histoire du lieu et de la faire perdurer. Les gens viennent ici « en pèlerinage ». L’idée est venue d’élargir ce projet à plusieurs associations, à des publics différents, et peut être d’en faire un atout touristique. La municipalité a fait appel à l’association **Histoire de…** pour coordonner, définir les différentes propositions, et finaliser un programme de valorisation des lieux.

C’est ainsi que divers scénarios et actions sont proposés au public présent à la réunion, ainsi que les règles qui encadreront la réalisation de toutes ces actions, la condition principale étant que ce projet n’entraîne pas de charges récurrentes pour la commune. La cure de St Hilaire ne pourra pas héberger de musée.

Plusieurs intervenants se relayent pour présenter les divers thèmes et actions proposés :

La Mémoire, par le biais de panneaux et de parcours mémoriels qui seraient installés sur le site.

La culture, l’événementiel, avec un théâtre de verdure, un sentier d’accès avec parcours sonore, sensoriel, l’art.

Une table d’orientation, une section mémoire des centres dans les bibliothèques,

Un site internet, un arboretum…

Certaines personnes présentes dans la salle interviennent sur quelques points :

-Un travail avait déjà été fait par le passé sur le sujet des mémoires par une association et quelques artistes. Pourquoi parle-t-on d’un nouveau projet ?

-Les 9 élus présents ont été interpellés pour qu’ils donnent leur avis sur le projet présenté. Ils ne l’ont pas fait.

-Les choix effectués dans cette réunion publique seront-ils respectés par les élus ou ignorés comme l’ont été les choix votés lors des réunions concernant l’avenir de la station de ski de St Hilaire ou celui du funiculaire ? On ne tient pas compte de l’avis de 50 personnes, dans une réunion publique, mais on se base sur des commissions composées de 3 ou 4 individus pour voter des délibérations qui concernent les 2500 habitants de la commune.

-une ancienne élue se réjouit que le projet actuel englobe toutes les multiples formes de mémorisation. Elle pose la question du financement aux élus présents.

Les élus demandent aux participants à la réunion de donner leur avis (par écrit ; sur bulletin distribué par les élus) sur le projet global et sa réalisation, puis de hiérarchiser les actions proposées. Chaque participant peut émettre trois votes en choisissant un, deux ou trois projets qu’il juge prioritaires. Il est possible de citer 2 fois le même thème.

Le résultat de ce vote donne une grande majorité (62 voix) à la réalisation du projet de panneaux réalisés par le groupe de volontaires réunis sous l’égide de l’association ADEPAL PPR. Arrive en seconde place le projet de sentier à thème (16 voix), puis le site internet (14voix).

L’association HISTOIRE De…a établi un dossier qui pourra servir de base aux recherches de financement de la Mairie. Auparavant, le Conseil Municipal doit se prononcer sur la faisabilité des actions de ce projet, à court ou moyen terme. A SUIVRE…

*ADEPAL PPR – mai 2024 -*